

Débat – L'attitude des partis bruxellois face aux traités d'austérité budgétaire Européens (14.3.12)

La crise ne se résoudra pas en aggravant ses causes. Quelle est l'attitude des partis bruxellois face à l'austérité prônée par les institutions européennes ? Le Mouvement Ouvrier Chrétien de Bruxelles, francophone et néerlandophone, en collaboration avec la fédération CSC/ACV BHV, vous invite à une soirée sur les TRAITES EUROPEENS D'AUSTERITE BUDGETAIRE le mercredi 28 mars.

Nous interpellons des parlementaires bruxellois pour connaître leurs intentions au moment de les ratifier. L'accroissement des inégalités sociales est la cause principale de la crise bancaire de 2008. Avant la crise, des décisions politiques ont affaibli la redistribution par l'impôt. La mise en concurrence des travailleur/ses a justifié l'écrasement des revenus du travail pour permettre des rendements à deux chiffres aux investisseurs privés. Face à cela, la principale solution des institutions européennes consiste à imposer des plans d'austérité. Les deux traités internationaux qui seront bientôt soumis à ratification des parlements aboutiraient à immortaliser constitutionnellement des politiques qui aggravent les injustices sociales, alimentent la récession et déniennent la démocratie.

Le Traité budgétaire enfoncera les membres de l'UE dans la récession économique. Quant au Mécanisme Européen de Stabilité, la Belgique devrait emprunter les 24 milliards € constituant sa participation auprès des banques. Elle devra compenser cette nouvelle dette par des coupes budgétaires supplémentaires, vu l'engagement de limitation des dettes et des déficits publics souscrit dans le cadre du Traité budgétaire.

Par ailleurs, le conseil du MES, pourra appeler irrévocablement les Etats à apporter quasi sans délai des moyens financiers supplémentaires, sans recours possible des Etats. Les aides accordées aux Etats seront assorties de lourdes conditionnalités conformes à la philosophie néo-libérale du Fonds Monétaire International (FMI), dont le MES constitue la traduction européenne.

Aspects pratiques

Mercredi 28 mars 2012 de 19h à 22h

Rue Plétinckx, 19 - 1000 Bruxelles, Salle Dom Helder Camara

entrée libre